

Objet : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du Comité du 11 janvier 2024.

Présents : BALLAND Alexandre - CANRON Frédérique - COUVREUR Ludovic - DUTEURTRE Christiane
FALLET Antoine - GALLOPIN Meghann - HERVY Martine - HEUREL Kévin - JAWORSKY Gérard
LEJEUNE Christophe - LEVEQUE Christelle - MOTTARD Marceline - POMPONNE Sandrine et
RAGUET Nadine

Excusés : ARNOULT Thierry - COUVREUR Ludovic - GALLOPIN Meghann - HEUREL Kevin et
VANDENBUSSHE Allan - VERRIER Didier ainsi que les clubs de E. Nogent et l'ESC Forêt d'Orient.

Assistent : SOUPIROT Olivier et GABELLA France

La séance est ouverte à 19 h 00.

➤ **Ouverture du Conseil d'Administration par le Président du Comité**

Le Président souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux et souhaite une bonne santé à tous, notamment à Didier qui, nous l'espérons tous, viendra nous rejoindre dès que possible.

➤ **Adoption de l'Ordre du jour :**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➤ **Mise en place du projet CA des Jeunes:**

Ce Conseil concerne les jeunes de – 11 à – 18 ans.

Ce CA jeunes devrait être composé de 1 à 2 licenciés par clubs maximum

Objectifs :

- Former la jeunesse, la citoyenneté
- Introduire de nouvelles idées dans le Handball
- Prendre en compte les besoins des jeunes
- Permettre de donner la parole aux jeunes

Ce projet sera transmis à tous les clubs pour motiver leurs licenciés.

Il est proposé une ébauche de formulaire d'inscription ; celui-ci doit être retravaillé avec un listing thématique.

Il sera soumis aux membres du CA, pour validation avant de le faire parvenir aux clubs.

Les inscriptions au CA jeunes devront être envoyées au plus tard le 20 février 2024.

France GABELLA se propose de chapoter cette commission jeunes : le CA valide également la présence de Meghann.

Un premier rassemblement de cette commission est prévu durant les vacances de février (samedi 2 mars), et un second durant les congés de printemps.

Les rassemblements sont envisagés le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00 au siège du Comité ; le repas du midi sera offert aux membres de cette commission jeunes, pris en charge par le Comité.

Ce dispositif rentrera dans le cadre des attributions du Contrat Territorial Individualisé, ce qui pourra permettre l'obtention de subventions de la part de la Fédération.

➤ **AG du Comité : Prochaines élections et Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Les dates de élections ont été modifiées par la Fédération.

L'AG fédérale se déroulera sous forme électronique entre le 21 et le 25 novembre 2024, avec un vote de l'ensemble des clubs (pour 50%), des Ligues (pour 25%) et des Comités (pour 25%).

Afin d'établir en amont la composition du corps électoral de l'assemblée générale électorale fédérale, qui compte désormais plus de 2500 représentants des structures votantes en application de la loi du 2 mars 2022, mais également dans la perspective de débiter la saison sportive 2024-25 avec l'équipe dirigeante nouvellement élue dans chaque structure déconcentrée, la date limite pour l'organisation des élections des instances dirigeantes au sein de vos entités respectives est fixée au 15 juillet 2024.

L'AG électorale de la Ligue est fixée au 29 juin à Nancy.

L'AG du Comité est donc fixée au vendredi 14 juin 2024 : accueil à partir de 18h00 et début de l'AG à 18h30.

Elle devrait se dérouler au Centre Schumann à Troyes, suivi d'un repas en commun à prévoir.

Le Président informe le CA qu'il ne se représentera pas pour la nouvelle session de 2024 à 2028.
Les appels à candidature, liste et collège club, devront être réalisés très rapidement compte tenu des délais.

Celui-ci indique comment l'élection se déroulera :

- Un premier scrutin concernant le collège Clubs de huit personnes (avec la parité hommes / femmes) ;
- Un ou plusieurs scrutins de listes de onze (11) personnes (là-aussi avec la parité).

Le Président doit envoyer la procédure des élections à tous les Clubs ainsi les formulaires du collège Clubs et de la liste nominative (sachant que le « tête de liste » sera d'office nommé Président du Comité).

Les scrutins et listes devront parvenir pour le 10 mai 2024 au Comité.

➤ **Réunions de Présidents :**

Une réunion des Présidents aura lieu entre le 25 et le 31 mars prochain avec pour thèmes concernant le domaine de « l'employabilité », du Service Civique au CDI avec toutes les offres de formation les accompagnant.

Cette information sera animée par la Ligue, avec Harold Cerdan, Responsable Formation, et Florian Lafève, chargé de développement.

➤ **Informations diverses :**

- Christelle LEVEQUE représentera le Comité lors de la cérémonie des vœux de M. François BAROIN
- Une formation de formateur Arbitrage doit être mise en place avec Cathy MARCHAL, chargée de cette formation dans le Comité : elle permettra de valider nos propres formateurs au sein du Comité.
Cette formation s'adressera notamment aux responsables des Ecoles d'arbitrage des clubs.
- La Fédération a signé un partenariat avec BasiCompta pour simplifier la comptabilité des clubs ou des comités au prix de 90 € la première année et 60 € les années suivantes. Ce logiciel de comptabilité n'est pas compatible avec la version de EBP que nous utilisons actuellement. Compte tenu des difficultés de rapatriement des données antérieures, le CA ne souhaite pas changer de logiciel.
- Olivier représentera le Comité lors de la galette organisée par le Centre Sportif de l'Aube le 19 janvier 2024.
- La prochaine réunion des Présidents de Comité de la Ligue est programmée les 12 et 13 avril 2024.

La séance est levée à 20 h 30,

et le Président clôture la réunion autour d'une galette des rois.

La secrétaire de séance



Frédérique CANRON

Le Président,



Gérard JAWORSKY.